



## COMMUNIQUÉ

### AMÉNAGEMENTS PISCICOLES

**La Minerve, le 26 août 2020** - L'Association des Riverains du lac Grégoire (ARLG) et l'Association des Propriétaires Riverains pour la protection de l'Environnement du lac Marie-Louise de La Minerve (APRPELMLM), en partenariat avec la Municipalité de La Minerve, prévoient construire des aménagements piscicoles pour améliorer la qualité de la fraie de l'omble de fontaine dans l'affluent principal du lac Grégoire, à partir du lac Marie-Louise.

Monsieur Jean-Sébastien Bernier, biologiste, résident et gestionnaire du projet indique que *« depuis 1990, les lacs Grégoire et Marie-Louise, jadis très riches en omble de fontaine, ont vu leurs populations d'omble de fontaine chuter drastiquement pour différentes raisons. On considère que l'érosion du chemin, l'ensablement des sites de fraie qui y est associé, ainsi que le manque d'abris submergés dans le tronçon de rivière de 132 m reliant les deux lacs, sont les principales problématiques rencontrées. »*

En 2018, monsieur Bernier a contacté la Municipalité et cette dernière a entrepris des travaux de contrôle de l'érosion en installant des boudins de sédimentation qui ont permis de contenir environ 75% des apports de sédiments fins provenant du chemin Dusseault. De plus, une signalisation a été installée au lac Marie-Louise afin de sensibiliser les plaisanciers à la protection des habitats du poisson.

L'Association des Riverains du lac Grégoire et l'Association des Propriétaires Riverains pour la protection de l'Environnement du lac Marie-Louise de La Minerve, ont reçu l'autorisation ministérielle nécessaire le 29 juillet dernier. Par conséquent, les travaux d'aménagements piscicoles seront effectués entre le 27 août et le 15 septembre 2020. Ceux-ci permettront la création de nouveaux habitats pour l'omble de fontaine dans l'affluent du lac Grégoire, ce qui aura pour effet de restaurer environ 20 m<sup>2</sup> de frayères, environ 25 m<sup>2</sup> d'abris et permettra la création d'une fosse de 8 m<sup>2</sup>. La Municipalité participera à ce projet en fournissant la machinerie nécessaire à l'excavation de la fosse de réception à la sortie du ponceau existant.

Encore une fois, un beau partenariat entre les associations de lac et la Municipalité.

- 30 -

**Source et information :**

Amélie Vaillancourt-Lacas

Directrice au Service de l'urbanisme et de l'environnement

Tél : 819 681-3380, poste 5506

Courriel : [urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca)



Zone des travaux – Émissaire du Lac Marie-Louise. Long. approx. 132 m

